

La conservation de la nature par l'installation paysanne

Frédéric Signoret⁽¹⁾

⁽¹⁾ Président de la LPO Vendée - La Bretinière - 85000 - La Roche-sur-Yon - vendee@lpo.fr

Mots clés : conservation, agriculture, Paysans de Nature, barge à queue noire

Introduction

L'agriculture occupe 70 % de la surface des Pays de la Loire (Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire, 2017). Cette activité est donc la première gestionnaire d'espaces "naturels" [ndlr : non artificiels] dans notre région. Les espèces sauvages des milieux agricoles sont en diminution constante. Certaines espèces d'oiseaux autrefois communes, comme la Linotte mélodieuse ou l'Alouette des champs, sont menacées de disparition à moyen terme. En Pays de la Loire, on constate une diminution de 26 % de l'abondance des espèces d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (données STOC EPS de 2002 à 2015, Dulac, 2016), et ce constat est similaire à l'échelle française, avec -32 % depuis 1989 (Jiguet, 2017 ; figure 1). Dans le même temps, le métier d'agriculteur connaît une vraie crise de vocation : plus de la moitié des agriculteurs partiront à la retraite ou cesseront leur activité dans les 10 années à venir (Chambres d'Agriculture Pays de la Loire, 2015) et risquent de ne pas être remplacés. L'enjeu du renouvellement d'une agriculture respectant la préservation de la biodiversité est donc un enjeu majeur de société.

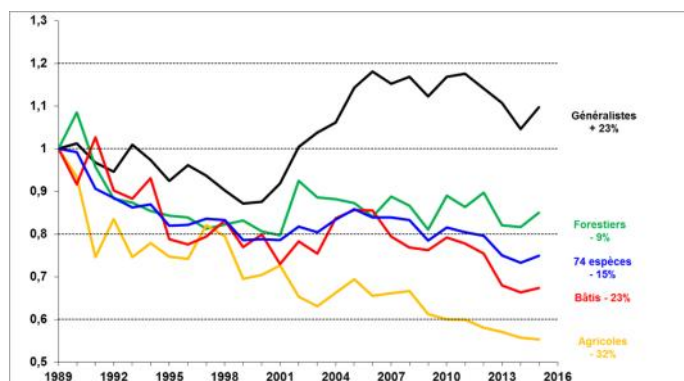


Figure 1 : Indicateur national de variations d'abondance des populations d'oiseaux communs de 1989 à 2016 (Jiguet, 2017)



© Gaëtan Calmes

L'évaluation des Mesures Agro-Environnementales (MAE), jusque-là le principal outil financier pour la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes agricoles, a montré que ces mesures apportent des résultats limités en matière de préservation de la biodiversité. Plus inquiétant, les MAE n'enclenchent pas de changement durable des pratiques, alors que c'est dans cet objectif qu'elles sont mises en œuvre depuis 25 ans.

Le modèle agricole dominant montre ses limites en termes de préservation des ressources naturelles, de santé publique, du point de vue de l'emploi, de la désertification et de la banalisation des territoires. On assiste également à une demande croissante de la société civile pour des produits locaux, sains et respectueux de la nature. Les initiatives locales pour la distribution de produits en circuits courts se multiplient.

La LPO Vendée propose une nouvelle stratégie de conservation de la nature qui consiste à soutenir l'installation de paysans considérant la biodiversité comme un atout pour leur production et en intégrant les citoyens motivés par cette démarche. Cette stratégie est aujourd'hui portée au niveau régional par la LPO Pays de la Loire qui s'appuie sur un réseau de fermes engagées en faveur de la biodiversité, le réseau Paysans de Nature®

Carte des fermes du réseau Paysans de Nature des Pays de la Loire

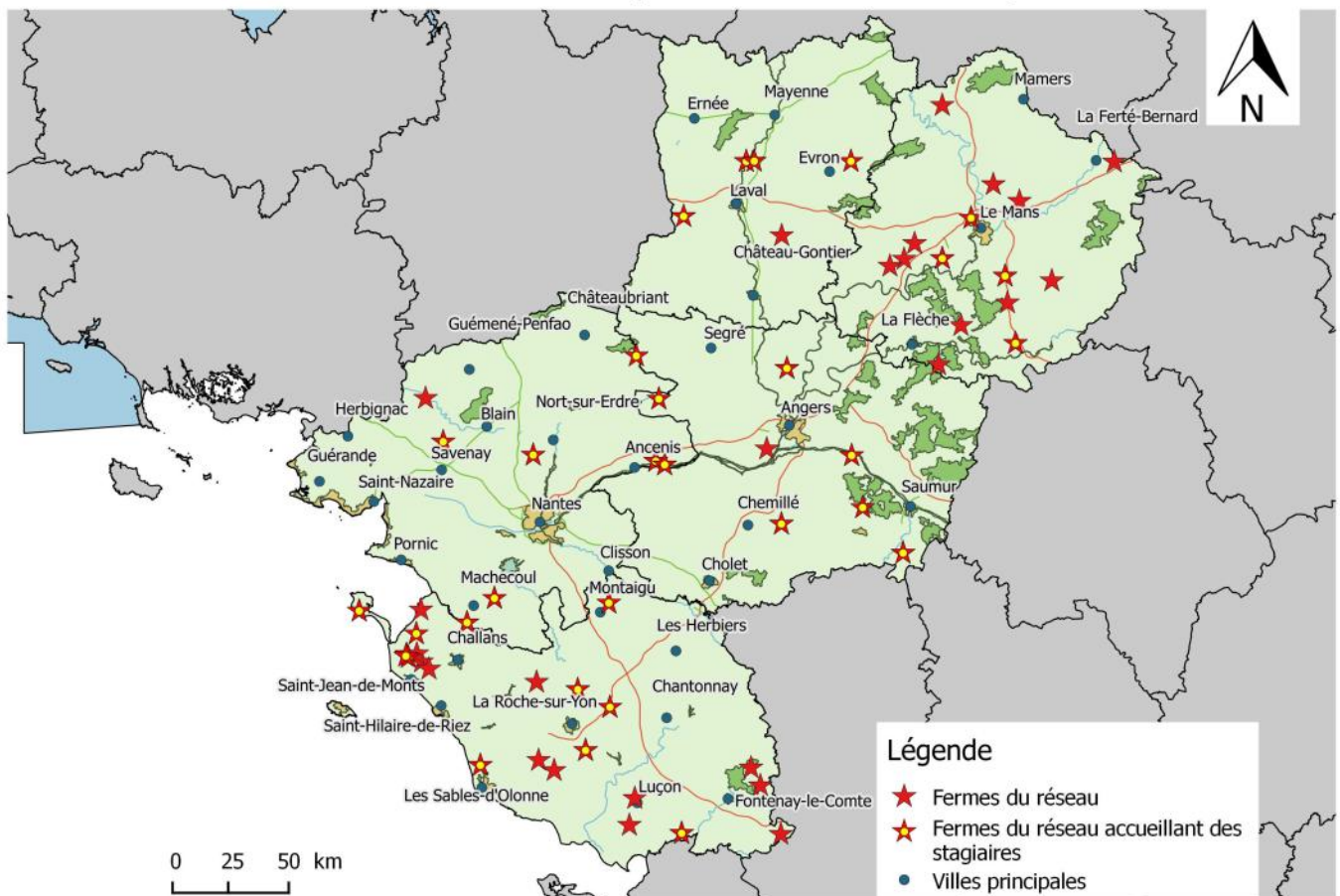


figure 2 : Les fermes du réseau Paysan de Nature® en Pays de la Loire

(figure 2). L'objectif de ce réseau est de développer les lieux de préservation de la biodiversité par la valorisation, la promotion et la diffusion des expériences agricoles vertueuses. Corentin Barbier, dont il est question dans cet article, est l'un de ces paysans engagés.

Un exemple de conservation de la nature par l'installation paysanne

Cas de la ferme de la Corbe (La Barre-de-Monts, Marais Breton, Vendée)

Corentin Barbier, aujourd'hui saunier et éleveur de moutons de race Belle-Île, a pu s'installer grâce à une forte mobilisation citoyenne. L'opportunité d'acheter la ferme de la Corbe (bâti agricole, 30 ha de foncier et maison d'habitation) s'est présentée en 2012, alors qu'elle allait être achetée trois fois le prix du marché pour en faire une

chasse privée. La vente est cassée grâce au droit de préemption de la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Corentin fait savoir au propriétaire qu'il est intéressé pour acheter et parvient à négocier le prix du lot, mais celui-ci reste encore trop élevé pour lui. L'idée germe alors de séparer le lot en 2 : la maison d'habitation sera vendue à des particuliers, et le lot agricole (bâtiments et terrains) sera vendu à Corentin. La mobilisation des adhérents du Collectif Court Circuit (association locale de consommateurs et de producteurs) et de la LPO Vendée, permet à Corentin de trouver à la fois des personnes intéressées pour acheter la maison et des personnes pouvant lui prêter de l'argent à taux zéro. Grâce à l'épargne solidaire, il achète la ferme de la Corbe en 2013. La LPO lui rachète ensuite les 30 ha de prairies naturelles, avec l'aide notamment du fonds de dotation Itancia, de donateurs et de Vendée Energie, et signe avec Corentin un bail à clauses environnementales et à long terme (25 ans).

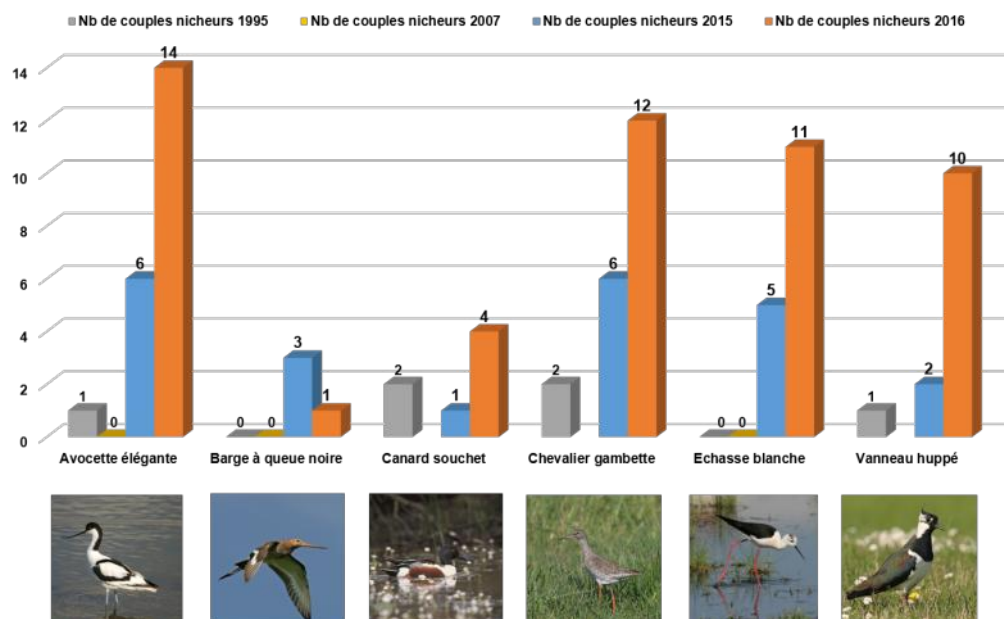


figure 3 : Evolution du nombre de limicoles et d'anatidés nicheurs sur la ferme de la Corbe (© photos : Matthieu Vaslin et Frédéric Signoret).

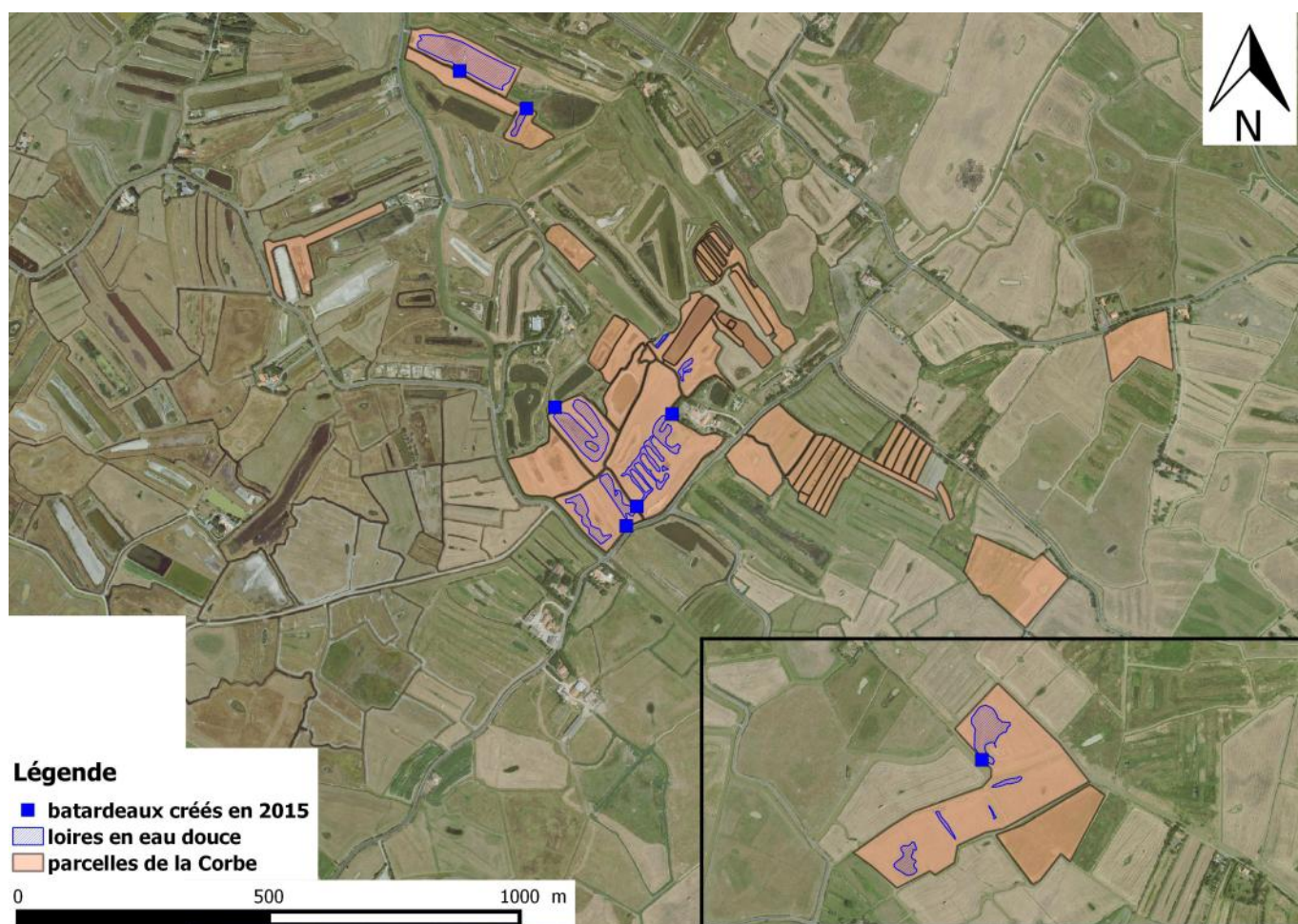


figure 4 : Création de batardeaux et surface en eau sur les parcelles de la Corbe.



figure 5 : Groupe de Barges à queue noire en halte migratoire sur les parcelles de la Corbe.

© Rémi Bontemps

Quel gain pour la biodiversité ?

L'évolution du nombre d'oiseaux nicheurs sur les parcelles de la Corbe a été étudiée grâce aux données issues des enquêtes limicoles nicheurs menées en 1995 (Deceuninck & Mahéo, 1998), en 2007⁽¹⁾ (Barbier, 2009) et 2015 (LPO Vendée, à paraître) et les données d'un inventaire complémentaire des oiseaux nicheurs réalisé par la LPO Vendée en 2016.

Les données de nidification de 6 espèces d'oiseaux emblématiques du Marais Breton (l'Avocette élégante, la Barge à queue noire, le Canard souchet, le Chevalier gambette, l'Echasse blanche et le Vanneau huppé) ont été prises en compte.

La figure 3 montre une première augmentation du nombre de couples en 2015 pour 4 espèces et une deuxième augmentation, plus importante, en 2016, pour 5 des 6 espèces étudiées. Ces augmentations ont un lien direct avec la gestion agricole appliquée sur les parcelles de la Corbe. Si les pratiques pastorales de l'année 1995 ne

sont pas connues (6 couples nicheurs), on sait qu'en 2007 les prairies étaient exclusivement fauchées (0 couple pour les espèces suivies). Corentin s'installe en 2013 et met en place un pâturage ovin extensif, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre d'oiseaux nicheurs de façon spectaculaire (23 couples nicheurs en 2015).

A l'automne 2015, il effectue des travaux de curage des fossés et utilise la vase extraite pour créer des batardeaux⁽²⁾ (figure 4), permettant au printemps suivant le maintien en eau de 3 ha de prairies et l'installation de 52 couples de limicoles et d'anatidés ! Les effectifs nicheurs pour la Barge à queue noire restent faibles sur les terrains de la Corbe. Mais l'espèce y abonde en période de migration, avec des stationnements importants d'oiseaux au gagnage⁽³⁾ dans les prairies inondées (jusqu'à 400 individus observés dans la même prairie, figure 5). La ferme de Corentin est située à proximité d'un Espace Naturel Sensible (les marais du Daviaud, propriété du Conseil Général de la Vendée et loué à des éleveurs volontaires pour la biodiversité), de propriétés de Terre de Liens® et de terrains exploités par d'autres Paysans de Nature®, formant ainsi une surface

⁽¹⁾ L'enquête de 2007 n'a concerné que 3 espèces : l'Avocette élégante, la Barge à queue noire et l'Echasse blanche.

⁽²⁾ Digue ou barrage établi sur un cours d'eau.

⁽³⁾ Site d'alimentation des oiseaux

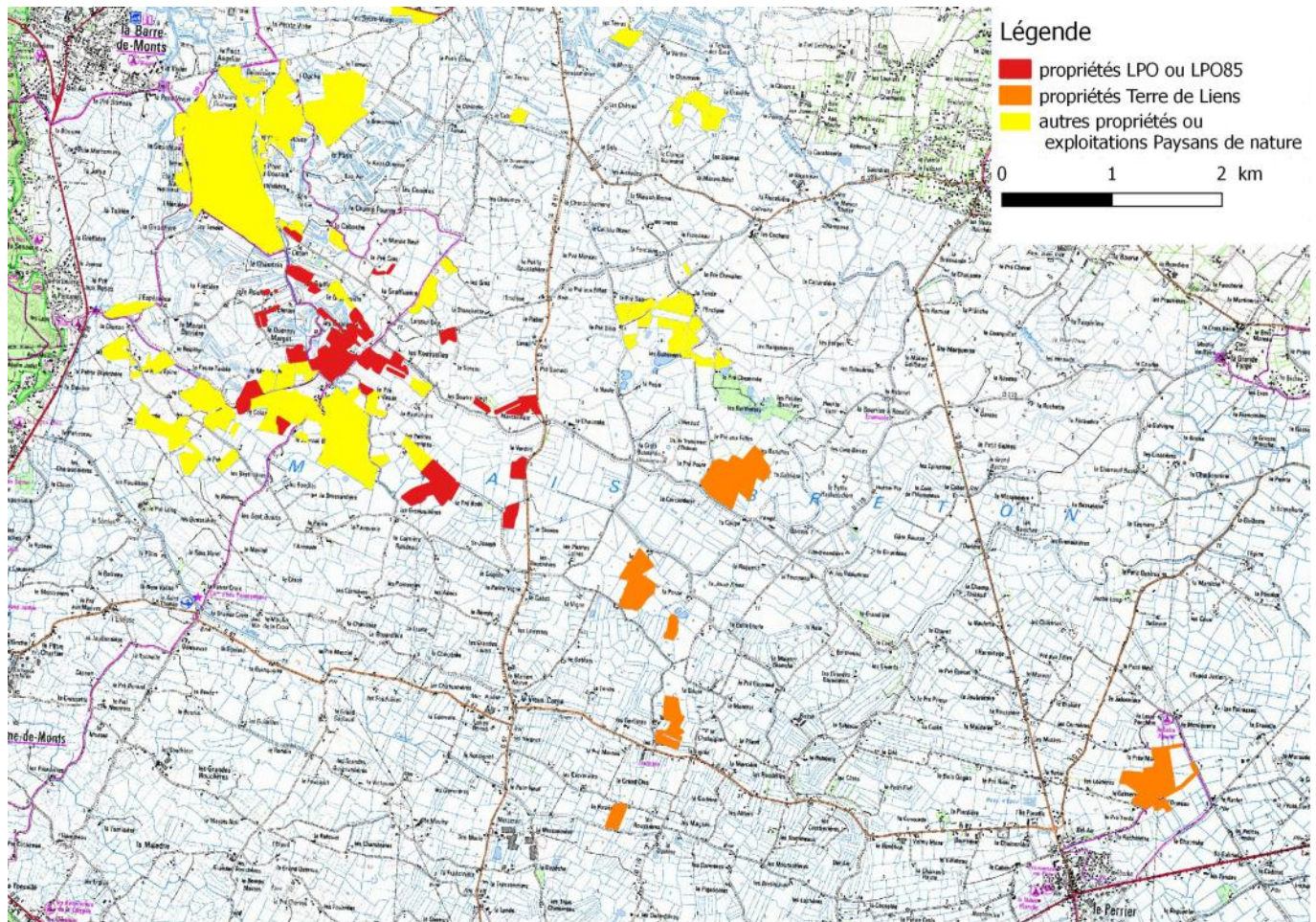


Figure 6 : Localisation de la Corbe (en rouge) et de l'ensemble des surfaces alentour, gérées en faveur de la biodiversité par des paysans.

importante (~ 400 ha, cf. figure 6) et cohérente de parcelles dévolues à l'amélioration de la biodiversité, à la mise en place d'une activité agricole extensive ancrée dans le territoire, et à la valorisation de ce patrimoine.

Et maintenant ...

En 2018, avec le soutien financier et moral de la LPO Vendée, du Collectif Court Circuit et de Gens du Marais et d'Ailleurs (association de producteurs), ce seront 3 jeunes paysans et paysannes qui s'installeront dans ce même secteur, pour pratiquer l'élevage de races menacées (chèvres poitevines, vaches maraîchines et bretonnes pie noir), sur 82 ha de prairies offrant un potentiel important pour la biodiversité. Pour que cet objectif de création d'espaces protégés par l'installation paysanne essaime à l'échelle nationale, la LPO Pays de la Loire souhaite

aujourd'hui étendre le réseau Paysans de Nature® à travers la France. Un comité de pilotage national, dont Bretagne Vivante fait partie, a été créé pour animer l'extension de ce réseau (définition du Paysan de Nature®, conservation et transmission des valeurs du réseau à d'autres organisations environnementales...) et démultiplier les initiatives agricoles exemplaires pour la biodiversité.

Bibliographie

Barbier C. (2009) Enquête limicoles nicheurs en Marais Breton Vendéen (2007). La Gorgebleue, 23 : 19-30.

Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire (2015) Cessations d'activité et renouvellement des chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2024 en Pays de la Loire. Economie et Perspectives N°2015-2. Décembre 2015. 4 pages.

Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire (2017) Chiffres clés et généralités de l'agriculture ligérienne. <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/chiffres-cles-baremes/>

Deceuninck B. & Mahéo R. (1998) Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Wetlands International, Ministère de l'Environnement. 102 pages et annexes.

Dulac P. (2016) Le suivi des oiseaux communs en Pays de la Loire (STOC-EPS). Analyse des données 2001-2015. Ligue pour la Protection des Oiseaux Pays de la Loire, Conseil régional Pays de la Loire, Angers, 72 pages.

Jiguet F. (2017) Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2016. disponibles sur <http://vigienature.mnhn.fr/page/le-suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>

Pour en savoir plus

LIVRE : Paysans de Nature - réconcilier l'agriculture et la vie sauvage. Paru le 6 septembre 2018 aux éditions Delachaux & Niestlé - 29.90€

